



SAUVETEURS SECOURISTES DE LA VALLEE DES GAVES

Commission « Centre de Formation aux Métiers de l'Eau »

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme N°5238

Siège Social : 38, route du Sailhet - 65400 LAU-BALAGNAS

Web : www.assvg.fr

Mail : formation-assvg@outlook.fr

N° SIRET : 791 928 500 00010

N° Déclaration d'Activité : 73 65 00740 65

Association référencée sur DataDock et Qualiopi

CONVENTION DE PRISE EN CHARGE

ENTRE	ET (rubrique à renseigner)
<p>L'ASSOCIATION DES SAUVETEURS SECOURISTES DE LA VALLEE DES GAVES</p> <p>Représenté par : M. Mathieu HERRAIZ, Président</p>	<p>SIRET</p> <p>Représenté par</p>

Il a été convenu ce qui suit

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La Structure Associée de Formation : Association des Sauveteurs Secouristes de la Vallée des Gaves assure l'organisation de l'action de formation suivante :

Intitulé de la formation Brevet de Surveillant de Baignade

Dates et lieux de la formation : Du 20 juin au 24 juin 2022 à LAU-BALAGNAS

ARTICLE 2 – EFFECTIF FORMÉ

La formation accueillera la (les) personne(s) suivante(s)

NOM(s)-Prénom(s) : _____

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants : 252,00 €

Ce tarif correspond aux frais de formation et ne concerne en aucun cas les frais d'hébergement et de restauration.

TOUTE ABSENCE NON JUSTIFIÉE SERA FACTURÉE

ARTICLE 4 – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû à réception de la facture

⇒ chèque bancaire ou postal à l'ordre de ASSVG

⇒ virement ou mandat administratif sur le n° de compte FR76 1690 6010 1187 0255 6327 086

ARTICLE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES

Conformément au contrat de formation professionnelle conclu entre les stagiaires et l'Association des Sauveteurs Secouristes de la Vallée des Gaves, celle-ci est couverte en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle (art L412.8 du code de la sécurité sociale)

Fait en 2 exemplaires à Lau Balagnas , le

<p>Pour l'entreprise <i>(nom et qualité du signataire, cachet et signature)</i></p>	<p>Pour l'Association Président M. Mathieu HERRAIZ</p> <p>SAUVETEURS SECOURISTES DE LA VALLEE DES GAVES 38 route du Sailhet 65400 LAU-BALAGNAS</p>
--	--